



## Demande de nationalite française

Par **cher**, le **13/05/2008** à **20:37**

bonjour

j'ai une question a vous posse

mon père est né en algerie en 01/05/1953 il travaille pour sont propre compte je voulais juste savoir est ce que c'est possible d'avoir la nationalite française car il est né avant l'indépendance (son droit ou pas ) et a qui dois-je demander mes salutations

Par **jeetendra**, le **14/05/2008** à **11:18**

bonjour, pour que vous puissiez devenir français par filiation paternelle il faut déjà que votre père possède la nationalité française, renseignez vous auprès du consulat de france en algérie, cordialement